

Rapport préliminaire et extraits de la retranscription de la table ronde #1 (2022) du site UdeM

Dans le cadre du partenariat CRSH « La qualité dans l'environnement construit au Canada : Feuilles de route vers l'équité, la valeur sociale et la durabilité », le site de recherche de l'Université de Montréal a organisé une table ronde sur invitation le mercredi 16 novembre 2022 de 13h30 à 16h00. Cette rencontre s'inscrivait dans le thème du site de recherche coordonné par l'Université de Montréal : « La problématique de l'innovation matérielle dans les espaces pour personnes aux besoins spécifiques »

Les questions spécifiques qui ont été traitées pendant cette rencontre de 2h30 furent les suivantes :

- 1. Quelles sont les forces (les orientations, les principes) et les limites (les présupposés, les zones grises, les oublis) des normes et des guides d'accessibilité dans le contexte québécois de façon générale et dans le contexte municipal de Montréal?**
- 2. Quels documents posent le plus de problèmes dans les processus de conception inclusive?**
- 3. Quels ouvrages de référence sur l'accessibilité qui selon vous parviennent à offrir une approche propice à l'amélioration de la qualité de façon générale?**

La rencontre a commencé par un bref exposé présenté par des étudiantes chercheuses (futures professionnelles de l'environnement bâti) à propos de guides de conception pour l'accessibilité universelles québécois et canadiens (voir traduction non-officielle des documents de la Fondation Rick Hansen). La rencontre a rassemblé les personnes ci-dessous :

Chercheurs :

- Virginie LaSalle (Design)
- Bechara Helal (Architecture)
- Izabel Amaral (Architecture)
- Anne Cormier (Architecture)
- Jean-Pierre Chupin (Architecture)
-

Groupes citoyens :

- Alexis Beauchamp-Chatel (Institut universitaire en santé mentale de Montréal)
- Sarah Huxley (Fondation Véro et Louis)
- Isabelle Cardinal (Société Logique)

Ville de Montréal :

- Myriam Turcotte (Service de la gestion et de la planification des immeubles)
- Christine Deschamps (Service de la gestion et de la planification des immeubles)
- Patrick Marmen (Bureau du design)
- Jeanne Leblanc-Trudeau (Bureau du design)

Étudiantes chercheuses :

- Catherine Meunier, M.Arch.
- Paloma Castonguay-Rufino, Doctorante Arch.
- Victorian Thibault-Malo, Maîtrise Théories en design
- Jonathan Haxhe, Maîtrise en communication
- Achraf Alaoui Mdaghri, Doctorant Arch.
- Shantanu Biswas-Linkon, Doctorant Arch.

Liens utiles :

- Société Logique : <https://societelogique.org/publications/#@guides-et-criteres>
- Fondation Rick Hansen : <https://www.rickhansen.com>

Principaux enseignements, informations et pistes de recherche retenus de la table ronde #1

Forces et limites des normes et guides en lien avec l'accessibilité dans les contextes montréalais, québécois et canadien :

- Le Code de construction se concentre sur la sécurité
- Le design universel recherche l'équité dans l'expérience de l'espace
- Importance des approches en amont de la conception inclusive
- Paradoxe de la notion de seuil inférieur en matière de design universel.
- Paradoxes de l'inclusivité en matière de neurodiversité
- Nouvelles approches intersectionnelles (ADS+)
- Importance de la sensibilisation et parcours exploratoire proposé par Société Logique

Apports du partenariat de recherche souhaités par les partenaires non-académiques :

- Expertise développée pour l'Université de Montréal par Société Logique
- Problématique de l'anticipation des besoins spéciaux
- Tensions entre besoins génériques et besoins spéciaux
- Guide de référence conceptuelle de Société Logique
- Intégration des questions d'accessibilité dans les prix d'excellence
- Importance de l'importance vécue des lieux dans la formation et la pratique architecturale

Extraits significatifs de la retranscription de l'enregistrement sonore

[00:04:51]

Présentations des étudiants : analyse de guides, normes et documents d'orientation de la Ville de Montréal, de Société Logique et de traductions de guides produits par la Fondation Rick Hansen (BC).

...

[00:36:57]

Virginie :

Merci à nos 3 étudiants, je pense que ça lance bien les échanges. Comme vous l'avez sans doute compris dans la documentation qui a été transmise dans les informations qui circulent, l'un des objectifs principaux du partenariat, c'est d'établir une feuille de route vers la qualité de l'environnement bâti avec les valeurs actuelles, et une d'actualisation, de bonification des guides. Ça fait partie des livrables auxquels on aimerait contribuer.

[00:37:14]

Bechara :

... Quelles sont les forces et les limites des normes et guides d'accessibilité dans le contexte québécois, de façon générale et dans le contexte municipal de Montréal en particulier ? Mais ce qu'on essaie de voir, c'est finalement lesquelles contribuent vraiment à une amélioration de la qualité du projet, lesquelles prennent tout en compte et lesquelles sont plutôt limitatives ? Quelles approches qu'on devrait avoir dans les documents, pour pouvoir encadrer un processus de conception intéressant ? Mais déjà ce qu'on a fait, je pense pendant le travail des étudiants, on a noté quand même qu'il y a une présentation qui n'a pas été faite aujourd'hui, c'est celle du code du bâtiment qui est le règlement de base. On a un document qui résume ça, mais c'est le document légal, c'est le seul document légal à ma compréhension par rapport aux questions d'accessibilité, tout ce qu'on a vu aujourd'hui, ce sont des guides qui proposent des avenues de réflexion, ou qui proposent des solutions qui sont plus adaptées.

[00:39:36]

Isabelle :

Mais c'est la réponse à la question que vous avez posée, quelles sont les limites dans le contexte québécois ? C'est ça la plus grande limite actuellement, c'est qu'on a un code de construction qui est à des miles et des miles de tout ce qu'on vient de voir en matière de guide. Malheureusement encore aujourd'hui quand ce n'est pas légal voir que c'est volontaire, il y a quelques organisations qui ont le souhait d'être inclusives. La ville de Montréal a son guide, mais c'est pour les bâtiments municipaux de la ville de Montréal, le territoire de la ville de Montréal est à combien de pourcentage construit de bâtiments privés ? Le guide de la ville, ça ne fait pas ces bâtiments-là. La STM a son propre guide de Normes, mais on est pris avec un cadre bâti existant qu'il faut transformer. La plus grande limite, C'est le code de construction. Tous les aspects qui sont dans le code de construction, pour la sécurité, c'est un minimum. En fait le code de construction, la section conception sans obstacle, ça dit clairement, mais ça s'adresse aux personnes qui se déplacent en fauteuil roulant manuel et autres types d'aides à mobilité, mais c'est clairement énoncé.

[00:41:05]

Bechara :

Donc en fait, ça ne répond qu'à une petite partie des problèmes en fait ?

[00:41:12]

Isabelle : Ça répond à une petite partie. Il n'y a pas cette notion-là de l'accessibilité, tous les concepts dont on parle. Une rampe d'accès de 3-4 volets pour monter 2 étages pour rentrer dans un bâtiment, c'est acceptable selon le code de construction, mais ce n'est pas du design universel. Donc c'est toutes ces différences-là qu'on fait qui ne sont pas adressées dans le code de construction.

[00:41:49]

Bechara : Ça veut dire que le code de construction répond en fait de façon minimale à ces questions-là, mais pas du tout pour rendre les choses plus inclusives. En fait, ce n'est pas assez suffisant pour que ça soit inclusif.

[00:42:04]

Isabelle : Non. Le code de construction demande 50% des entrées de bâtiments accessibles, dont l'entrée principale. Des fois on retrouve, par exemple, une école, on se retrouve avec une entrée principale accessible, mais des élèves qui vont jouer dans la cour arrière.

[00:42:52]

Isabelle : Le design universel, c'est que tout le monde vit la même expérience en même temps et de la même manière.

[00:43:00]

Myriam : J'apporte une nuance, la RBQ ne dit pas qu'elle fait de l'accessibilité universelle, elle dit qu'elle fait de la conception sans obstacle.

[00:43:26]

Myriam : C'est encore drôle, tout dépend du contexte, du projet, dans le sens qu'on a une politique sur l'accessibilité universelle qui rend obligatoire le suivi par toute Unité administrative de tous les principes d'accessibilité universelle dont le suivi du guide, si on tient compte au niveau des immeubles. Ce guide a été intégré en partie dans les exigences propriétaires qu'on demande quand un projet est soumis au professionnel. Puis on fait toujours référence au guide qui est plus détaillé. Mais encore là, l'application s'appuie sur la politique et ce dernier énoncé de la politique, je vous laisserai le lire parce que je ne le sais pas par cœur, mais en gros ça dit : On l'applique dépendamment des besoins et des ressources. Besoin, ça peut être besoin financier. Donc ça peut être un budget de construction qui est trop élevé, et on décide de couper dans l'accessibilité universelle.

[00:45:30]

Isabelle : Chez Société Logique, notre mission c'est de faire la promotion du design universel, donc pour nous le code de construction, c'est inacceptable. À la base là accessibilité universelle, tout ce qui était énoncé, La ville de Montréal, puis le guide de Muséographie, les 4 premiers là, puis les Fiches techniques, c'est nous qui les avons rédigés. On a toujours utilisé le mot accessibilité universelle. Les organisations se sont approprié ce concept et on a réalisé que le mot accessibilité universelle était maintenant perçu et utilisé comme un amoncellement, une accumulation de petites interventions pour adapter un bâtiment existant et un paquet de petites solutions, mais,

on n'a pas nécessairement une chaîne, on n'a pas nécessairement une vision. En anglais, il y a beaucoup derrière le mot « universal design », conception inclusive en français. On s'est aperçu à l'usage, qu'on était vraiment mieux compris quand on parlait de conception inclusive ou de design universel. Les concepteurs nous suivent vraiment davantage et on est vraiment moins dans la réponse individuelle, à une somme de besoins, mais vraiment plus dans un esprit de conception d'un projet d'architecture et d'aménagement.

[00 :47 :19]

Bechara : Et cette notion de conception inclusive, elle est universelle ?

[00 :47 :23]

Isabelle : Ben, je dirais que différentes organisations nationales internationales partagent cette vision, mais plus la société évolue, plus on voit d'organisations qui s'impliquent. Mais forcément, c'est un petit peu teinté par les visions de chacun aussi. C'est positif que depuis une vingtaine d'années, on voit autant d'initiatives. J'en viens à la qualité, en architecture ou la qualité dans l'aménagement. Nous, on pense qu'un design universel qui est planifié en ayant en tête les besoins de toutes les personnes dont on parle, qu'on vise une expérience similaire, et qu'on l'intègre très tôt dans le processus de conception. Au bout de la ligne, on va avoir un produit beaucoup plus harmonieux et intéressant au niveau architectural, la forme.

[00:48:38]

Christine : A la ville, justement j'ai observé ce glissement-là, après ça, qui s'influence, c'est sûrement qu'il y a une influence, justement de Société Logique là-dedans, d'aller plus justement vers une vision d'inclusion que justement l'accessibilité universelle, Il y a la notion de l'accès, une fois qu'on a tiré de cette vision-là restrictive. Puis même la ville dans son plus récent plan stratégique. Tout ça, ça va plus dans une optique de l'inclusion de tous.

[00:49:15]

Myriam : Tant que les gens ne sont pas éduqués à ce niveau-là au niveau sociétal, on n'aura pas de résultat à ce niveau-là. Il y a beaucoup d'éducation à faire. Je parle de professionnel, mais aussi au niveau public général.

[00:53:38]

Patrick : Mais en fait, je ferais une distinction, entre objectif et méthode en accessibilité. Je fais une petite nuance entre la différence entre l'approche proactive et une approche d'une mitigation. J'ai l'impression que pour accessibilité universelle, à ce moment, il y a un aspect où on va prendre un projet, puis on va l'analyser, puis si il faut corriger l'entrée, c'est qu'il n'y a pas d'intégration dans la vision même du projet.

[00:55:16]

Izabel : J'ai une question par rapport aux documents présentés et vos expériences. Est-ce qu'on pourrait nommer des principes de conception inclusive qui sont un peu clairs comme les principes de développement durable dont on parle avec les quatre piliers, et auxquels on pourrait facilement faire référence et s'en rappeler pour évaluer nos projets sur ces quatre piliers?

[00:55:46]

Isabelle : On a souvent réfléchi à ça dans ces critères-là, est-ce qu'on pourrait faire un minimum, un moyen, un maximum, puis faire un design universel bronze ? C'est le genre de réflexion, chez nous, on a beaucoup de difficultés à dire qu'on va avoir un minimum, un moyen et un optimal, mais c'est des choses dont on parle souvent. C'est avoir des niveaux de design universel.

[00:57:00]

Isabelle : Là on sait que tout ce qui est une déficience motrice c'est assez acquis. Déficience visuelle, les fiches techniques que vous avez vues en aménagement intérieur, ça a été notre laboratoire chez Société Logique pour comprendre les besoins, puis s'imaginer des solutions. Pendant des années, on a travaillé avec le RAM et INMB pour bien comprendre. Pour arriver après ça à faire le guide de la Ville de Montréal dans le fond, les ancêtres du guide de la Ville De Montréal, ce sont les fiches des déficiences visuelles où on a appris à maîtriser ses besoins là puis idéalement, il faudrait le faire avec les gens qui ont des déficiences auditives, le trouble spectre de l'autisme. Mais sommes-nous vraiment capables de traduire les besoins des personnes en solutions d'aménagement ?

[00:57:40]

Alexis : Venant de la psychiatrie de l'ancien asile en plus, là c'est en fait, nous, c'était complètement l'inverse de ça c'est qu'on construisait le, c'est un lieu construit pour exclure complètement les gens du reste de la société, puis à l'intérieur même du lieu, il y avait des façons d'exclure les gens d'un à l'autre pour la dangerosité ou des exemples de choses comme ça, puis en fait moi, entre autres, les personnes qui vivent là, ils partent de ce contexte-là, puis on essaie de les réinclure dans la société. Jusqu'où va l'inclusivité parce qu'y a certaines de nos personnes qui sont complètement incapables de fonctionner par elle-même, ce n'est pas représentatif de la plupart des personnes autistes là, mais quelqu'un j'ai des patients polyhandicapés qui sont quadriplégiques, c'est sûr que leur expérience quand même différente des autres personnes et vont avoir besoin de quelqu'un ce qui fait est ce qu'il y a comme un seul, qu'on se dit là on n'est pas capable. J'ai certaines personnes qui ont des comportements agressifs au niveau sexuel au niveau physique. Qu'est-ce qui est la limite entre la contrainte pour l'individu même, puis la contrainte architecturale ? Question que je me posais. Au niveau de l'autisme, je voyais dans le guide, qui était moins représenté, c'était au niveau sensoriel pour le son, la question du son, du bruit, de la prise en compte, des réflexions, de son là, des espaces pour se déposer, pour les personnes qui font des (inintelligible) là, qui deviennent comme hyper stimulés. On essaie de voir comment la société serait capable d'inclure ces personnes-là, nos partenaires communautaires. Les fondations privées font des essais, mais généralement, elles prennent une maison construite, puis elles vont entasser 4 à 8 personnes, souvent des bungalows dans l'est, parce que c'est ceux qui ne coutent pas trop cher ? Puis ça donne des résultats qu'on peut s'imaginer.

[01:00:08]

Sarah : Ce qui ressort beaucoup, c'est que parfois les besoins spéciaux sont contradictoires. Je sais qu'on parle beaucoup du code du bâtiment. Je pense qu'on pourrait en parler

longtemps. Mais un autre des aspects que je voulais apporter, c'est notamment pour les personnes qui veulent bâtir. Où créer des environnements adaptés, c'est la notion de financement. Des organismes publics comme la SCHL la SCHQ ont leurs propres contraintes, ou des demandes en termes d'accessibilité qui ne correspondent pas tout le temps aux besoins du milieu, puis qui on pas justement cette flexibilité-là, c'est une adaptabilité là donc je nomme justement par exemple, pour la fondation on a décidé de ne pas avoir recours à ces financements.

[01:04:38]

Christine : Pour moi qui travaille à la ville, le guide, c'est un morceau dans toute une approche, ADS, plus de diversité et d'inclusion, donc c'est certain qu'il y a des éléments, par exemple sur l'inclusion, qui se trouvent dans ces formations-là, mais qui ne sont pas directement dans le guide. Quand on parle d'accessibilité, d'inclusion à la ville, c'est le service au complet qui va être donné, qui inclut justement comment se rendre une fois qu'on est à la bibliothèque, est-ce que la personne non voyante peut lire donc, c'est tellement vu dans une approche plus large qu'on ne retrouve pas dans le guide.

[01:06:05]

Pascal : Juste pour l'acronyme ADS, plus, c'est analyse différenciée, selon, les sexes plus et (et intersectionnel), et c'est une grille d'analyse qu'on doit faire passer à tous nos projets, donc c'est là où c'est, pas seulement l'application du guide, mais c'est, on doit ça, c'est dans le dossier, dès qu'on parle du politique, c'est dans le dossier décisionnel qui sont des élus, il y a cette grille d'analyse ADS+, qui s'applique à tous les projets justes pour expliquer la, parce qu'à l'extérieur de la, ville l'acronyme n'est pas connu.

Christine : J'en profite pour insérer une question que moi je me posais, je ne viens pas nécessairement du même domaine que vous en regardant tout ça, quand on parle justement d'analyse différenciée, tout ça, on parle d'intersectionnalité, puis je me demandais si pour vous c'était une faiblesse ou si c'est un enjeu qui existe justement ? Puis avec l'idée, justement, de l'autisme, les gicleurs, c'est bon pour une chose, mais pas pour l'autre, puis des mesures contradictoires, est-ce que cette notion là d'une intersectionnalité est présente dans plus les champs de recherche ou chez les organismes où ? L'intersectionnalité c'est par exemple être une femme noire en chaise roulante. On peut être une personne autiste et aveugle.

[01:08:04]

Isabelle : Identifier ces nœuds c'est une bonne chose, rappeler, faut trouver des stratégies pour les adresser. Quand on a fait des guides pour la déficience visuelle, les personnes qui ont une déficience visuelle nous ont dit, vous savez, la déficience motrice où vous allez avoir des espaces sans obstacle lisses au coin des rues, on veut descendre, nous moins, il y a d'obstacles, moins il y a une différence de niveau, plus on est en danger. Il a fallu trouver des compromis, c'est pour ça qu'aujourd'hui, au coin des rues, on l'a un bateau pavie, il y a quand même une dénivellation, ce n'est pas 0, qui a maintenant les plaques podotactiles, c'est ça a été travaillé à travers les années, ça a été fait à travers les projets pilotes et les expérimentations,

[01:11:30]

Alexis : Je me posais la question des ressources humaines, c'est un peu loin de la conception, mais, notre façon un peu concrète de percevoir aussi un design d'intérieur dans nos

unités, c'est que quand le design n'est pas bien fait, ça nous oblige à engager plus de personnes, s'y'a des recoins s'y'a des endroits pas accessibles, on ne voit pas ne serait-ce que pour la surveillance au niveau de la, de la sécurité des employés, ça pose la question de, un design bien fais je trouve ça, ça va faire en sorte qu'on a besoin de de moins de personnes, peut-être pour guider les gens à travers le bâti.

[01:32:03]

Sarah : Pour moi, c'est ça la faiblesse du guide, c'est une technique, mais avant la technique, c'est un processus de sensibilisation qui ensuite fait en sorte que le design universel devient un réflexe de conception, puis finalement un levier pour être créatif. Comment utiliser ces comme les architectes font comment la contrainte du design universel ?

[01:32:36]

Jean-Pierre : Alors c'est les fameux parcours de Société Logique qui pourraient être enseignés à l'école n'est-ce pas ?

[01:32:42]

Isabelle : Certainement, on fait l'expérience de la personne qui a des sciences visuelles, mais on se fait beaucoup dire par les gens, mais il faudrait vraiment que vous fassiez expérimenter la déficience auditive qu'on voudrait vraiment expérimenter on va arriver dans un endroit à la première fois qu'il faut, de la difficulté à, s'orienter, on se dit comment on va faire ?

[01:33:43]

Jeanne : J'ai fait ce parcours-là, c'est très instructif en, conception, parce que ça nous permet vraiment de se mettre à la place de l'autre, une autre manière, c'est d'aller à la rencontre des de ces personnes-là, puis de les mettre autour de la table, dans un processus de cocréation, pour que, pour avoir leur, point de vue, sur les aménagements qu'on veut ou l'architecture qu'on veut faire aussi,

[01:34:05]

Patrick : Et les visites des visites visitez l'école secondaire dans Maisonneuve qui est spécialisée ? Pour les personnes, dans le spectre de l'autisme, c'est, fascinant parce que là on ne peut pas expérimenter personnellement et de voir tous les aménagements de parler aux gens, de voir les contraintes, de voir que se, faire dire qu'il y a un changement de de patron dans le plancher, puis ça arrive un jour ou l'enfant à arrêter ? Puis, il voulait plus continuer ça, ça marque l'esprit, vraiment beaucoup parce qu'on a l'expérience, on le voit, on voit tous les défis.

[01:38:17]

Christine : Il y a des aspects de perception, puis des aspects financiers. Le guide est recommandé parce qu'on sait qu'il y a un jeu économique.

[01:41:16]

Virginie : Ce sera un bon moment, pour faire un tour de table pour que tout le monde se prononce sur vos souhaits et sur les façons de vous aider, grâce au partenariat de recherche, à progresser dans les directions, qui ont été évoquées.

[01:47:14]

Isabelle : On parle d'autisme, on a travaillé pour l'Université de Montréal, c'est un mandat qu'on a eu dans la dernière année rédiger la section design universel du guide de référence conceptuel de l'Université de Montréal. C'est dans la perspective de faire l'agrandissement du campus MIL. Ils se sont rendu compte qu'avec la première étape, malgré le fait qu'il y avait une demande, respecter la norme CSAB651, n'était pas simple et il y a eu des critiques sur l'aménagement réalisé. Et là ils souhaitaient donner plus de principes et de critères pour la suite du projet. C'est de faire avancer les connaissances pis je pense qu'à partir du moment où on comprend bien, on est capable de trouver des solutions, mais tant qu'on n'imagine même pas des obstacles, on peut pas l'imaginer les solutions.

[01:48:48]

Alexis : Je renchéris là-dessus, je pense que c'est une forme d'exploit, d'exploitation au sens positif du potentiel de ces personnes-là, des fois on réussit pas, on ne trouve pas de façon de les faire participer à la société là, que ce soit un peu ça qui participe au sens d'amener l'accessibilité pour leur propre regroupement qui représente pis les gens qui sont très handicapés aussi parce qu'il y a des personnes autistes qui, qui sont très bons au niveau langagier qui peuvent, faire des tables, et cetera, mais ils vont pas nécessairement représenter non plus la portion de la population qui ont une déficience intellectuelle aussi non verbale, et cetera. Ce serait une bonne pensée dans la conception d'inclure le plus rapidement possible les personnes qui vont être desservies par cette accessibilité-là.

[01:49:59]

Jean-Pierre : Et c'est pour ça qu'on s'est posé la question dans le partenariat, est-ce qu'il faut interagir directement avec les personnes qui sont, qui vivent le spectre de l'autisme, où est-ce qu'il faut interdire, avec des organismes qui ont tellement l'habitude de travailler avec eux, qu'eux vont être capables de, d'une certaine façon, synthétiser, généraliser.

[01:50:57]

Isabelle : Mais nous, ce qu'on dit souvent, c'est qu'on traduit les besoins, qu'on nous exprime en solutions d'aménagement.

[01:51:09]

Alexis : Je dirais les 2 parce que c'est sûr qu'un risque quand on prend une personne en particulier, c'est qu'on va répondre à son besoin très particulier aussi par rapport au groupe qu'elle représente dans l'autisme et il y a toutes sortes de gens aussi autos identifiées comme étant autistes, dont le diagnostic est plus ou moins valide, selon qui l'aurait fait, mettons, on va dire ça de même, fait que c'est sûr que ça peut nous amener sur des voies qui ne sont pas nécessairement les mêmes là.

[01:51:39]

Virginie : Une étude qu'on est en train de faire à la maison vélo, Véro et Louis sur l'expérience des gens qui habitent ce lieu-là, qui y travaillent et tout ça et les expériences particulières sont intéressantes parce qu'on voit tout à coup certaines convergences qui sont pas nécessairement ce qu'on cherchait comme information, mais qui nous permettent de mieux comprendre l'expérience générale de clientèle qui ont des profils, qui se qui, qui sont le même, mais qui vivent très différemment l'espace.

[01:53:14]

Isabelle : Il y a plusieurs professeurs à l'Université de Montréal, peut-être pas dans vos sphères particulières, mais je vous dirais qu'il y a beaucoup de gens qui font de la recherche sur des sujets, puis qui ne sont quand même pas mal avancés, et nous, en tout cas, ça nous a beaucoup alimentés pour écrire notre famille *GRC*, *guide de référence conceptuel*, où on n'est pas tant dans les, le prescriptif et le normatif avec des millimètres, pas du tout, c'est vraiment de donner les grandes lignes de ce qu'on recherche.

[01:53:45]

Jeanne : Je peux me permettre de poursuivre là-dessus, une partie de la réponse, et bien ça serait intéressant de réfléchir à des stratégies vers un design inclusif en amont d'un guide. Après avoir été informée, par exemple l'approche ADS+, dont on a parlé, puis qui m'a réellement sensibilisé sur la réalité, puis on parle beaucoup d'angle mort. Puis aller chercher les personnes qui n'ont pas nécessairement l'habitude de participer ou des personnes qui les représentent, qui les représentent. Excusez-moi je ne sais pas si ma phrase faisait du sens, mais tout ça pour dire, hum que c'est très instructif dans un processus de conception d'intégrer, oui soit les personnes ou des organismes qui représentent ces personnes-là. Ça coûte de l'argent, alors qui peut se permettre le design universel, alors ça serait avoir une forme de contrat social, un engagement, puis après ça, oui peut être une étampe, oui bravo votre bâtiment, votre aménagement à certain, à tous les [inaudible]. Beaucoup de principes de design universel, en tout cas à réfléchir, parce que bon le code c'est quoi, éviter les dangers, le feu, les accidents, après ça le guide, et bien c'est les bonnes pratiques, c'est la technique, mais c'est comme s'il manquait l'élément plus, moins, hum... moins concret qui est l'engagement, finalement des parties prenantes.

[01:56:31]

Isabelle : Je peux parler de l'ordre des architectes. Chez Société Logique, je vous ai présenté qu'on avait une mission, ça fait, ça faisait des années qu'on disait à l'ordre des architectes : ça prend un prix, etc. Donc, un moment donné on a eu le prix en accessibilité universelle, ça a fonctionné pendant deux ou trois ans, dans le cadre des prix d'excellence. Il y a des architectes qui soumettaient leurs projets pour cette catégorie-là, mais ce n'était pas si populaire. Puis, au fil des années, ça c'est un peu étioilé, il y avait de moins en moins de projets, puis au final, on avait à juger des projets d'hôpital, de centre d'accueil, j'ai aménagé une rampe d'accès à l'entrée d'un bâtiment existant. Il y a une année, on a dit que ça ne mérite pas un prix d'architecture, puis un moment donné ça s'est arrêté.

[01:57:31]

Jean-Pierre : Et bien c'est étonnant, parce que l'histoire des prix environnementaux nous renseigne sur la trajectoire d'un changement de culture. On est bien d'accord de la sensibilisation est cruciale, je pense que tout le monde l'a dit, et que si quelque part nos *roadmaps*, nos feuilles de route peuvent aider ça doit être aussi à la sensibilisation des étudiants, des professionnels, et puis du politique, etc. Les prix contribuent à la sensibilisation. Donc c'est sûr que si on renonce au prix, on se prive d'un formidable instrument (potentiel) de changement.

[01:59:32]

Anne : Mais pour revenir à l'analogie, au développement durable, c'est aussi devenu, dans nos écoles, et dans la pratique, une façon de travailler à l'expression architecturale. Donc, dans ce sens-là, lorsqu'il y a une reconnaissance de l'excellence en architecture qui était liée au développement durable, il y avait à la fois la performance de l'édifice, pour l'appeler comme ça, et la qualité de l'expression architecturale. Et je, je mettrais une petite parenthèse au sujet des rampes, il peut y avoir de très bons projets. D'excellents, d'excellents projets!

[02:00:28]

Jean-Pierre : Anne dit cela, car son agence en a réalisé une assez exemplaire à l'Université McGill.

[02:00:59]

Bechara : L'expression architecturale.

[02:01:00]

Isabelle : Mais c'est exactement ça le design universel.

[02:01:02]

Anne : Et je suis d'accord, mais une dernière chose qui pourrait être faite aussi c'est trouver des exemples de projets qui ont vraiment atteint l'excellence architecturale en traitant, à travers cette, cette question de, et là il y a un projet qui me vient en tête, un vieux projet de Stanley Tigerman que les plus vieux d'entre vous auront peut-être en tête, qui bon a beaucoup roulé dans les écoles un moment donné, je ne sais pas si tu vois de quoi il s'agit, mais qui était hum, au niveau d'un handicap, en fait qui traitait d'un handicap visuel en fait, qui était pour des, des, des, des gens qui avaient des difficultés, des semi-voyants, des non-voyants, je n'ai pas le très bon vocabulaire de ce côté-là, mais je pense que ça pourrait être très intéressant pour la recherche d'aller chercher, d'aller identifier des précédents. Mais l'expérience des lieux est aussi hyper importante, donc autant pour des médecins, j'imagine que lorsque vous examinez des malades c'est pas mal plus parlant que de lire les pathologies dans un livre, tout le travail que vous faites dans votre formation, et bien pour les architectes, expérimenter les choses, ou expérimenter les lieux c'est essentiel.